

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 531 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 531

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mars 1967

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1967

Date du numéro

1 mai 1967

### TEXTE INTÉGRAL

Le garde territorial de 2e classe Mohamed Diré matricule 759, en service à la Section de Police portuaire de Djibouti, est licencié de la Garde territoriale par mesure disciplinaire pour compter du 1er avril 1967. Il sera rayé des contrôles le 1er avril 1967. L'intéressé, totalisant à cette date L an et 11 mois de service dans les Forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité. Il recevra le certificat de libération.